

2020-UNAT-1021, Collins

Décisions du TANU ou du TCNU

UNDT n'a pas commis d'erreur en droit ou en fait lorsqu'il a constaté que la décision d'abolir le poste était légale. Cependant, en ne fournissant pas les raisons pour que sa décision de déplacer la période de préavis de six mois en compensation, l'organisation a échoué dans son devoir de démontrer que son pouvoir discrétionnaire n'a pas été exercé arbitrairement, capricieusement ou illégalement. L'administration n'a pas répondu à son fardeau pour démontrer au minimum que l'appelant a reçu une contrepartie complète et équitable. L'administration a agi arbitrairement et n'a donc pas exercé son pouvoir discrétionnaire légalement. La résiliation de la nomination de l'appelant a été illégale. Unis a confirmé l'appel en partie, a modifié le jugement de l'UNT et a ordonné l'annulation de la décision de résilier la nomination ou l'indemnisation de l'appelant à la place.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté la décision de l'administration de résilier sa nomination à durée déterminée à la suite de la suppression de son poste. Undt a rejeté la demande au motif que la décision contestée était le résultat d'un exercice valide du pouvoir discrétionnaire et que l'administration avait respecté les exigences procédurales.

Principe(s) Juridique(s)

L'administration est tenue de démontrer que tous les efforts raisonnables ont été faits pour considérer un membre du personnel dont le poste a été aboli pour les postes appropriés disponibles. Lorsqu'il y a un doute qu'un membre du personnel a été accordé raisonnable, il incombe à l'administration de prouver qu'une telle considération a été accordée. Les membres du personnel confrontés à la résiliation en raison de l'abolition de leur poste doivent montrer un intérêt pour un nouveau

poste entièrement et en temps opportun en postulant au poste.

Résultat

Appel accordé en partie

Applicants/Appellants

Collins

Entité

FNUP

Numéros d'Affaires

2020-1351

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Fév 2022

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Suppression d'un poste

Licenciemment
Non-renouvellement

Droit Applicable

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

Règlement du personnel

- Article 9.3(a)(i)
- Article 9.3(c)

Statut du personnel

- Disposition 9.6(e)

Jugements Connexes

UNDT/2019/164

2013-UNAT-311

2018-UNAT-847

2016-UNAT-688

2017-UNAT-768

2017-UNAT-765

2017-UNAT-785

2016-UNAT-652

2015-UNAT-556

2015-UNAT-527

2019-UNAT-966

2010-UNAT-084

2012-UNAT-201

2011-UNAT-115